

Prix du mérite – Leadership

Ce prix est accompagné de 2 000 \$

« Le Prix du mérite de l'UQAM, catégorie « Leadership », récompense l'impact positif d'une, un membre du personnel sur la mobilisation des équipes et la performance organisationnelle dans son rôle d'encadrement ou de direction académique (...) »

EXTRAIT de la [Politique no 3 sur l'attribution de distinctions honorifiques](#)

EXTRAIT de la [Procédure sur l'attribution de distinctions honorifiques](#)

6.8 Leadership

6.8.1 Critères d'admissibilité

Sont admissibles :

- a) les membres du personnel cadre;
- b) les membres du personnel de soutien occupant une fonction de coordination d'équipe;
- c) les membres du personnel enseignant occupant une fonction de direction académique, incluant les vice-doyennes, vice-doyens.

6.8.2 Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- a) caractère exceptionnel des qualités personnelles et professionnelles de la candidate, du candidat faisant d'elle, de lui un exemple positif pour les membres de l'équipe qu'elle, il gère, dirige ou coordonne ainsi que pour les personnes et équipes de l'UQAM avec lesquelles elle, il collabore (50 p. 100);
- b) impact de ses initiatives, de ses pratiques de gestion ou de son influence positive sur la mobilisation des équipes et la performance organisationnelle (50 p. 100).

6.8.3 Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- a) le formulaire de dépôt de candidature;
- b) une déclaration rédigée par la porteuse, le porteur de dossier, au bénéfice d'un comité multidisciplinaire, explicitant la pertinence de la candidature, en regard des critères d'évaluation (maximum deux pages);
- c) un maximum de trois lettres d'appui (maximum trois pages chacune);
- d) le curriculum vitae de la candidate, du candidat (maximum dix pages).